

Finances

REF : DAF2014005

Signataire : GH/MP

Séance du Conseil Municipal du 17/04/2014

RAPPORTEUR : Pascal BEAUDET

OBJET : Vote des taux d'imposition 2014

EXPOSE :

Le produit total attendu, calculé à partir des bases prévisionnelles 2014 notifiées par les services de l'Etat, est de 44 022 342 € :

	Bases d'imposition effectives 2013	Taux 2013	Produit effectif 2013	Bases d'imposition prévisionnelles 2014	Taux 2014	Produit prévisionnel 2014	Evolution du produit
Taxe d'habitation	85 606 653	16,17%	13 842 596 €	87 344 000	16,17%	14 123 525 €	2,0%
Taxe foncière propriétés bâties	115 496 366	25,28%	29 197 481 €	117 572 000	25,28%	29 722 202 €	1,8%
Taxe foncière propriétés non bâties	487 914	31,16%	152 034 €	566 800	31,16%	176 615 €	16,2%
<b>TOTAL</b>			<b>43 192 111 €</b>			<b>44 022 342 €</b>	<b>1,9%</b>

Ainsi, à taux d'imposition constants, les recettes de contributions directes sont en augmentation de 1,9 %. Cela s'explique d'une part par la revalorisation forfaitaire nationale des bases de 0,9 % votée en loi de finances initiale pour 2014 et d'autre part par une progression physique des bases de 1 %.

**Il est proposé au conseil municipal d'approuver des taux d'imposition constants par rapport à 2013 pour les trois taxes directes locales :**

Taxe d'habitation :	16,17 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	25,28%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	31,16 %

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 42

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 17 AVRIL 2014**

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 17 Avril**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 08 avril 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, MM. CHIBAH Salah, RUER Marc, **Adjoints au Maire**,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, KADDOURI Nourredine, Mme PEJOUX Claudine, **Conseillers Municipaux délégués**,

Mmes SIGNATE Rouguy, REDOUANE Wassila, M. WOHLGROTH Antoine, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. ROZENBERG Silvère, Mme MILLA Josiane, M. LE HYARIC Patrick, Mmes FAGARD Alice, RABAH Hana, MBONDO Thérèse, M. SANON Guillaume, Mmes LE MOINE Sandrine, YONNET Evelyne, ALVES Presilya, M. LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, YAOU El Abbassia, M. MENIA Fayçal, Mme LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, **Conseillers Municipaux**,

Excusés :

Mme MERCADER Y PUIG Maria  
M. PLEE Eric  
M. SALVATOR Jacques  
M. RACHEDI Hakim  
M. HAFIDI Abderrahim  
M. ZAIRI Rachid  
M. AIT BOUALI Omar

Représentés par :

Mme CHERET Magali  
Mme DERKAOUI Mériem  
Mme YONNET Evelyne  
Mme VIGEANT Claire  
M. LOGRE Benoît  
Mme YAOU El Abbassia  
Mme ALVES Presilya

---

Secrétaire de séance : M. RABAH Hana.

---

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2014005

Signataire : GH/MP

OBJET : Vote des taux d'imposition 2014

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L.2331-3 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu la loi de finances initiale pour 2014,

Vu l'état 1259 COM relatif à l'exercice 2014,

Vu le budget primitif 2014 de la commune,

A l'unanimité.

DELIBERE :

**FIXE** les taux des contributions directes comme suit :

Taxe d'habitation : 16,17 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,28 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 31,16 %

**DIT** que les taux seront portés sur l'état 1259 COM que le maire signera

**ADOpte** pour l'année 2014 un produit attendu des trois taxes locales de 44 022 342 €

Pour le Maire

Le 14<sup>ème</sup> adjoint,

M. CHOUDER



*Chouder*

Reçu en Préfecture le : 23/04/2014

Publié le 23/04/2014

Certifié exécutoire le : 23/04/2014

Pour le Maire

Le 14<sup>ème</sup> adjoint,

M. CHOUDER



*Chouder*